

N° 47
Décembre 2013

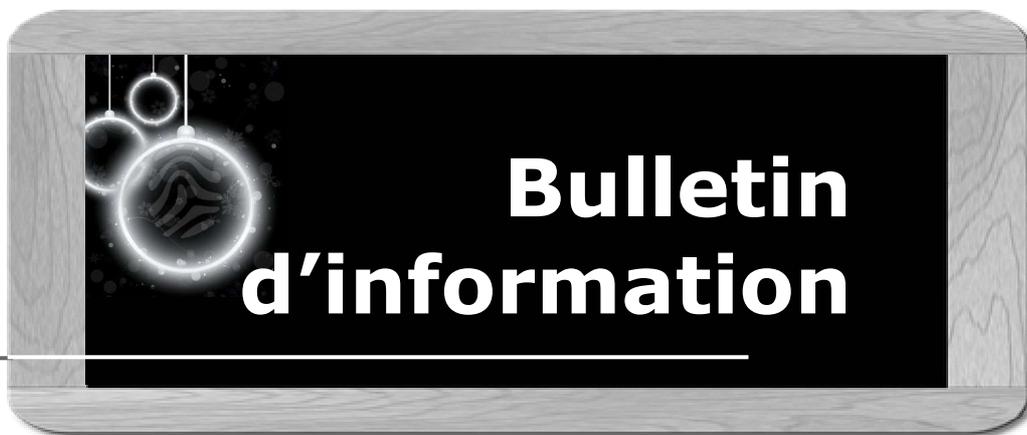


Informations pratiques

Pour nous joindre
04 76 93 70 02
udai@wanadoo.fr
UDAI / URABA
63 route de Lyon
38140 APPRIEU
Site de la FFBA :
www.benevolat.org



Nous vous souhaitons à tous de
très bonnes fêtes de fin d'année !



Bulletin d'information

EDITORIAL

Imaginer, créer pour faire face aux difficultés des associations.

Nous, dirigeants, sommes conscients qu'actuellement il est de plus en plus difficile de financer, de recruter, de faire vivre à défaut de faire progresser nos associations.

Les subventions publiques s'effritent, le bénévolat s'étirole, les règles administratives sont de plus en plus contraignantes (Pour exemple le nombre grandissant d'associations qui se voient refuser la reconnaissance d'intérêt général par les services fiscaux).

Heureusement les activités et les manifestations proposées restent les ressources essentielles des associations et leurs permettront de rester à flot.

C'est là que nous devons porter nos efforts.

L'UDAI et l'URABA ont donc choisi cette voie.

La création du site « lecoindesassos.fr », qui nous fût proposée par la société FASILAWEB, et dont le mode opératoire vous est donné en pages intérieures, sera ouvert le 15 janvier 2014.

Le but de ce site, entièrement gratuit et dédié à toutes les associations, est multiple :

Leur permettre d'annoncer toutes leurs manifestations

Pouvoir se présenter

Soigner leur communication

De même il permettra aux particuliers de trouver une activité, une manifestation, par une recherche simple.

Mais le succès et la pérennité de ce site dépendra de votre participation active à l'alimenter en informations.

Par ce nouveau service l'UDAI et l'URABA espèrent aussi faire connaître leur existence et leur utilité au plus grand nombre d'associations.

Toujours avec le même objectif d'aller à la rencontre des associations et de leurs bénévoles pour leur apporter aide, conseils, l'UDAI va organiser des réunions d'informations, ouvertes aussi à toutes les associations.

Ces réunions vont être initiées par les mairies pour leurs associations.

Elles se dérouleront en deux parties :

Présentation de l'UDAI et de ses services.

Débat sur un thème choisi, au préalable, par les dirigeants associatifs.

Chose étonnante, les réunions déjà envisagées ont un thème commun « Le financement des associations ».

La surprise vient du fait qu'une enquête faite par l'UDAI en 2010 sur les besoins des associations en formations n'avait pas mis en avant les subventions et leurs modalités d'obtention.

Aujourd'hui chacun s'accorde à penser que le sujet s'impose.

Ce constat nous conforte dans le choix de nos orientations et de nos actions.

Le travail constant et novateur que nous faisons pour les associations nous permettra peut être de continuer à œuvrer pour le bien de nos adhérents.

Pour conclure nous vous souhaitons une bonne fin d'année et de bonnes fêtes.

FERRER Jean-Louis
Coprésident UDAI

lecoindesassos.fr : je communique, je cherche, je trouve !

Présentation

lecoindesassos.fr, une plateforme Internet gratuite pour valoriser l'action des associations de la région Rhône Alpes.

En partenariat avec la société Fasilaweb, l'UDAI lance lecoindesassos.fr le 15 janvier 2014.

Ce nouveau site Internet proposera aux associations adhérentes – comme à l'ensemble des associations rhônalpines - une **plate-forme totalement gratuite** sur Internet afin de leur

permettre de communiquer sur leurs actions et manifestations par :

- la mise en ligne simple et gratuite de leur **fiche de présentation** (raison sociale, activités, coordonnées, logo, site Internet, ...) ;
- la mise en ligne simple et gratuite par les associations des **événements qu'elles organisent** (rencontres sportives, manifestations, ...) ;
- La publication simple et gratuite de leurs **communiqués de presse, reportages ou petites annonces.**

Fasila WEB

Fasilaweb est une agence Internet implantée à Colombe (Isère) depuis 2007.

Spécialisée dans la création, l'hébergement et le référencement de sites Internet, Fasilaweb propose notamment une offre Web sur-mesure (www.fasilaweb.fr), comme une solution de site Internet clés en main, plus particulièrement adaptée aux petits budgets (www.fasilaone.fr).

« Responsable de la commission communication du LCA Foot38, club de football amateur du Nord-Isère, j'ai été confronté à la difficulté à communiquer efficacement auprès de l'extérieur sur les manifestations organisées par mon association. C'est en constatant qu'il n'existait pas d'offre gratuite sur Internet, que j'ai décidé – en partenariat avec l'UDAI – de mettre en place une plate-forme totalement gratuite, dédiée aux associations du territoire.

Persuadé du potentiel de ce projet pour valoriser l'action associative locale, je sais que sa réussite dépendra de sa facilité d'utilisation, comme de votre volonté de l'alimenter donc de l'intérêt que vous y trouverez.

Comptant sur votre adhésion au projet... »

Matthieu Bouhet - Gérant Fasilaweb

Pour qui ?

lecoindesassos.fr s'adresse à tous les citoyens de la région Rhône Alpes.

En s'appuyant sur un référencement efficace, le site a pour vocation de permettre aux habitants de votre secteur géographique de prendre connaissance de l'activité de votre association et de découvrir via les moteurs de recherche (Google) les manifestations que vous organisez.



Comment ça marche ?



Comment inscrire votre association ou publier votre manifestation ?

Rien de plus simple.

Vous devez posséder un « compte » sur notre site.

La notion de compte vous permet – une fois identifié par un mot de passe – d'ajouter, de corriger ou de supprimer les informations de votre association de manière sécurisée.

Les adhérents UDAI ou URABA auront un compte automatiquement.

Nous vous adresserons les identifiants de votre compte par courrier électronique.

Vous pourrez alors compléter ou modifier votre page. Ajouter un logo, annoncer une manifestation etc... .

Pour les autres associations qui n'ont pas de compte :

Cliquez sur « je m'inscris ».

Puis cliquez

sur « Ajouter une association » pour publier votre association dans l'annuaire



sur « Ajouter une manifestation » pour annoncer votre prochaine manifestation



sur « Ajouter une annonce » pour diffuser votre petite annonce



... et suivez les instructions à l'écran.

Pour une meilleure visibilité de vos publications, n'hésitez pas à joindre des descriptions détaillées, ainsi que vos logo et photos.

Les chiffres-cles

SMIC :

Le SMIC horaire brut est porté à **9.43 € bruts**, soit **1430,22 € bruts** par mois pour un salarié à 35 heures.

Décret n°2012-1429 du 19 décembre 2012, JO du 21 .

PLAFOND DE SECURITE SOCIALE

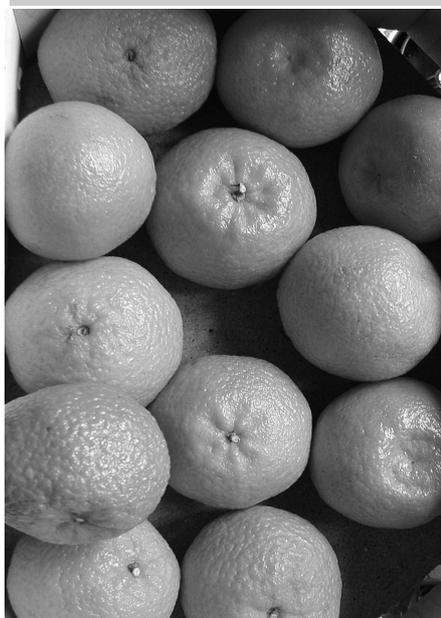
En vigueur au 1er janvier 2013, le plafond de la Sécurité sociale passe à **3 086 €** par mois. Pour l'année entière, ce plafond sera de **37 032 €**

Frais kilométriques des bénévoles pour la réduction d'impôt (instr. du 2 mars 2012 BOI 5 B-11-12)

Véhicule	Montant
Automobile	0,304 €
Vélomoteur,	0,118 €

Coût des publications :

- Forfait déclaration de création : 44 €
 - Forfait modification : 31 €
- Attention ces forfaits n'incluent plus l'envoi automatique du journal officiel.



Les petites nouvelles de l'UDAI

Protocole danse 2014

Depuis 2010, la FFBA et la SACEM, ont signé un protocole d'accord portant sur le droit d'utiliser la musique dans le cadre de la pratique et l'enseignement de la danse (classique, moderne, country, ...) et de la gymnastique dans les associations.

Cet accord exclusif permet aux associations adhérentes de la FFBA (dont les adhérents UDAI et URABA) d'exécuter, de faire ou laisser exécuter publiquement les œuvres du répertoire de la SACEM qu'elle jugera bon d'utiliser à l'occasion des cours durant l'année.

Pour 2014, le montant par élève/danseur, est de 2.30 €. Vous avez reçu avec l'appel de cotisation 2014 le document à remplir et à nous retourner avec le règlement.

En retour vous recevrez votre carte d'adhérent dont le 2ème coupon (indiquant votre adhésion au protocole et le nombre d'élèves déclarés sera à envoyer à la délégation Sacem de votre département.

Si vous avez perdu le document, n'hésitez pas à nous en faire la demande par mail (udai@wanadoo.fr).

AG 2014

La prochaine Assemblée Générale de l'UDAI se déroulera à **ST CASSIEN** le **samedi 22 février 2014**.

Vous recevrez les convocations courant janvier.

Formations gratuites 1er semestre 2014:

TYPE	LIEU	DATE	HEURE
PRESIDENT/SECRETAIRE	LA COTE ST ANDRE	25/01/14	9h/12h
TRESORIER	ST JEAN DE BOURNAY	01/02/14	9h/12h
RESPONSABILITES ET ASSURANCES	L'ISLE D'ABEAU	22/03/14	9h/12h
PRESIDENT/SECRETAIRE	CHIRENS	12/04/14	9h/12h
LES BUVETTES ASSOCIATIVES	ESTRABLIN	26/04/14	9h/12h
TRESORIER	APPRIEU	17/05/14	9h/12h

Inscriptions **obligatoires** au 04 76 93 70 02 ou udai@wanadoo.fr